



Recherchez sur 01net.com

nos newsletters

nos magazines



Abonnez-vous à l'Ordinateur Individuel : 3 €/mois

- ACTUALITÉS
- COMPARATIFS ET TESTS
- JEUX
- ASTUCES
- VIDÉO
- telecharger.com
- BONS PLANS
- FORUMS
- ENTREPRISES
- 01MEN

- Logiciel
- Matériel
- FAI
- Sécurité
- Médias
- Droit et conso
- Techno
- Société
- Vu sur le Web
- Business
- Chat

Actualités > Droit et conso

P2P : le webmaster de MamieTracker devant la justice

La rédaction | 01net | le 06/05/11 à 12h27 |

envoyer par mail

imprimer l'article

Partager |

Ce mercredi 4 mai 2011 comparaisait, devant le tribunal de Bayonne, Fabien L., webmaster trentenaire de **MamieTracker**, un tracker de liens torrent créé en 2006 et fermé en octobre 2009 par la police. On y trouvait des liens pour télécharger des séries télévisées, de la musique, des films... Fabien L., alias Skull, est poursuivi par les ayants droit (Sacem, Disney, Century Fox...) pour avoir permis l'accès à de la contrefaçon d'œuvres protégées à des milliers d'inscrits (**80 000 membres en 2009, selon Zataz**).



agrandir la photo

Le journal **Sud Ouest raconte l'audience** sur son site. Pour Maître Sophie Lalande, l'avocate de Fabien L., MamieTracker n'était qu'un annuaire, un simple hébergeur de liens, qui prévenait que le partage de contenus illicites était prohibé. « *Une coquille vide* », selon elle, qui ne peut pas être tenue « *pour responsable du contenu que d'autres viennent déposer dedans* ». Elle a plaidé la relaxe pour son client, qui prétend n'avoir engrangé que 4 800 euros de revenus en trois ans avec son site.

Maître Pascal-André Gérinier, avocat de Disney et Century Fox, a parlé d'un préjudice de 900 000 euros pour les professionnels et évoqué le cas du film I am a legend, téléchargé 350 fois alors que le DVD n'était pas sorti. D'après *Sud Ouest*, la Sacem demande 98 000 euros de dommages et intérêts et d'autres ayants droit (la SCPP, apparemment) 69 000 euros. Le ministère public a requis six mois de prison avec sursis et 1 000 euros d'amende (selon la loi française, il aurait pu voir requis 300 000 euros d'amende et cinq ans de prison). Le jugement est attendu le 7 juin prochain.

à lire aussi

SUR LES MÊMES THÈMES

- Tribler 6.0 : bientôt du BitTorrent plus rapide... et anonyme
- Téléchargements illicites à l'Elysée ? L'Elysée dément [MAJ]
- µTorrent 3.1 convertit vos fichiers téléchargés pour votre mobile
- BitTorrent fête ses dix ans
- µTorrent 3.0 bêta est disponible en téléchargement
- Torque : un BitTorrent intégré au navigateur
- Audiogalaxy revient dans le P2P... avec une radio Internet
- Une opération de police contre The Pirate Bay en préparation ?
- Pour la Hadopi, la fin de Megaupload a favorisé les services légaux
- BTjunkie se saborde afin d'éviter un procès
- Les dix jeux les plus piratés de 2011
- Le mystère des téléchargements illégaux de l'Etat
- La RIAA pirate-t-elle sur BitTorrent ?
- Google rallonge sa liste noire antipiratage
- Les films les plus piratés de tous les temps selon TorrentFreak
- Super 8 : la dernière production de Spielberg fuit sur le Net

ACTU PRÉCÉDENTE

Le patron de Free redoute l'absence de concurrence sur la 4G



ACTU SUIVANTE

Les vols de mobiles en baisse selon la préfecture de police de Paris



J'aime

Soyez le premier de vos amis à indiquer que vous aimez ça.